

Conseil d'école du 11 mars 2023 Ecole maternelle Romain Rolland

Participants

Rahma Hajjaj, directrice et enseignante classe 6 Amarasey Mam, classe 1 Gaëlle Decaens, classe 3 Sandra Barabino, classe 4 Elise Lauvernay, classe 5 Sarah Savy, classe 7

Gaëlle Giffard, conseillère municipale déléguée à l'alimentation et la restauration scolaire

Nathalie Mangin, représentante DDEN Irène Lauret, représentante des parents d'élèves API Julie Parpaillon, représentante des parents d'élèves API Sarah Faucheux, représentante des parents d'élèves API Samia Dougat, représentante de parents d'élèves FCPE

Ordre du jour

- Carte scolaire : prévision des effectifs pour l'année 2024-2025 et fermeture de classe
- Travaux, sécurité
- Vie de l'école
- Questions diverses

1. Carte scolaire : prévision des effectifs et projet de fermeture de classe

Structure actuelle de l'école Romain Rolland
Les effectifs actuels sont les suivants dans chacune des classes.

	PS	MS	GS	Total
Classe 1		24		24
Classe 2			23	23
Classe 3		23		23
Classe 4	9	13		22
Classe 5			21	21
Classe 6	24			24
Classe 7	24			24
TOTAL	<i>57</i>	60	44	<mark>161</mark>

Au 4 mars 2024, les effectifs prévisionnels pour la rentrée 2024 sont les suivants :

- 21 enfants inscrits pour rentrer en PS (les inscriptions sont toujours en cours à la mairie). Selon les statistiques de la mairie réalisées sur la base des naissances enregistrées en 2021, 24 autres inscriptions pourraient être attendues.
- 57 élèves en MS.
- 60 élèves en GS.

Soit un total de 138 élèves en totalité (sans les potentielles 24 inscriptions supplémentaires). Cependant, ces prévisions ne prennent pas en compte les éventuels déménagements (une enquête déménagement lancée auprès des familles d'ici la fin de la semaine), les demandes de dérogations (commission dérogation prévue pour la 1ère semaine de juin) et les possibles départs vers le privé. Il n'y a pas de refonte de la carte scolaire pour Romain Rolland maternelle.

Sur la base de ces prévisions, les services de l'Education Nationale ont préconisé la fermeture d'une classe. Une nouvelle commission aura lieu en juin pour acter de cette décision.

En cas de fermeture, ces prévisions d'effectifs induiraient sur six classes :

- Dans l'hypothèse basse, 23 élèves par classe.
- Dans l'hypothèse haute, 27 élèves par classe.
- Conséquence des fermetures sur le nombre d'ATSEM présentes dans l'école

Pour rappel, cette année, l'école maternelle Romain Rolland compte un effectif 4,5 ATSEM réparties dans les classes de Petite Section et Moyenne Section. La priorité est donnée aux classes de Petite Section, soit 1 ATSEM affectée à chaque classe de PS. Et, 2 ATSEM, dont une à mi-temps, sont mutualisées entre les deux classes de Moyenne Section.

Enseignants et représentants s'inquiètent que cette fermeture de classe entraîne une diminution du nombre d'ATSEM affectés à l'école.

Mme Giffard, représentante de la mairie des Lilas, affirme qu'il n'y aura pas de baisse des effectifs des ATSEM à l'échelle de la Ville l'année prochaine. Cependant, Mme Giffard souligne que la répartition des ATSEM dans les différentes écoles maternelles n'est pas encore arrêtée et dépendra des effectifs arrêtés en fin d'année. La priorité de la ville est de garantir une répartition équitable et juste entre les différentes écoles.

Les enseignantes et les représentants de parents rappellent à la mairie l'importance pour les classes de PS et MS de pouvoir compter sur une ATSEM pour travailler dans de bonnes conditions – d'autant plus dans l'éventualité où le nombre d'enfants par classe augmenterait à 27.

Un courrier sera envoyé par les représentants API pour soutenir l'équipe enseignante dans leur demande de maintenir le nombre d'ATSEM présent dans l'école.

Les enseignantes précisent par ailleurs que lors des absences des ATSEM, elles ne sont pas remplacées, mais il est fréquent que les ATSEM affectées sur l'école soient envoyées pour pallier les absences d'ATSEM dans d'autres écoles des Lilas.

Personnel communal présent dans l'école

L'équipe pédagogique indique que la vacance du poste de gardien sur l'école ainsi que de la personne en charge de nettoyage des parties communes dans l'école ont eu un impact sur le quotidien de l'école la première moitié de l'année. Toutes s'accordent à dire que la gardienne et la personne en charge du nettoyage, affectées provisoirement à l'école depuis plusieurs semaines, réalisent un excellent travail et donnent entière satisfaction. La demande est donc adressée à Mme Giffard afin que ces deux personnes puissent être pérennisées dans leurs postes à l'école.

Les représentants de parents appuieront cette demande par un courrier à la municipalité (un courrier a d'ores et déjà été envoyé par les deux directrices de la maternelle et de l'élémentaire Romain Rolland à ce sujet) auprès de la mairie.

Concernant les AESH : aucun enfant n'est à ce jour notifié à l'école, il n'y a donc pas de besoin en AESH.

2. SECURITE ET TRAVAUX

Point sécurité

Le 15 décembre, un exercice PPMS (plan particulier de mise en sécurité) a eu lieu dans l'école. L'exercice s'est très bien déroulé. D'ici les prochaines vacances, un exercice incendie aura lieu simultanément dans l'école maternelle et l'école élémentaire. Pour ce deuxième exercice de l'année, les enfants ne seront pas au courant.

Point travaux

Des travaux seront réalisés dans l'école pendant les vacances de printemps : il s'agit principalement de la réfection des 4 fenêtres côté cour du 1^{er} étage.

Pendant les vacances d'été, les travaux prévus sont les suivants :

- Pose de stores occultants dans les classes situées face sud (la directrice va s'assurer que la classe 7 soit également concernée).
- Travaux de peinture sur les deux dortoirs ainsi que dans la partie basse de la cour de récréation (mur côté préau).
- Peinture sur le mur et le plafond des toilettes du 2^{ème} étage.
- Isolation thermique dans le couloir à l'étage.
- Une étude sur la faisabilité de l'installation des points d'eau sera réalisée pendant l'été. Si l'installation de points d'eau dans les classes à l'étage est compatible avec le système actuel de canalisation alors un devis sera réalisé.
- Une intervention d'urgence sur les toilettes a été demandée car plusieurs toilettes sont inutilisables.
- Intervention d'urgence a également été demandée sur le groom du local poubelle.

Mme Giffard ajoute à la liste des travaux à venir avant la fin 2024 :

- Réparation de la boite aux lettres et de la porte.
- Réalisation du carrelage autour du lavabo du préau ainsi que le sol proche de la classe 6.
- Intervention sur le potager : l'école a été livrée en bulbe et il est prévu que l'intervention ait lieu en mars.
- Demande d'un nouveau système d'affichage dans les couloirs, mais la ville indique que cela n'est pas compatible avec les normes incendie. Mme Mangin questionne.

Concernant le logiciel de gestion des travaux, son lancement a eu lieu et certaines écoles en bénéficient déjà. Cependant, la direction de l'école est toujours en attente de sa mise en œuvre.

3. VIE DE L'ECOLE

Classe Bleue

Les élèves de GS vont bénéficier d'un stage de natation massé. Chaque jour, pendant 40 minutes, ils iront à la piscine municipale pendant 4 semaines ½.

Les parents ont pu passer leur agrément lors des trois séances proposées le mercredi par le directeur de la piscine.

Ces stages massés se dérouleront entre le 22 avril et le 17 mai pour la classe 2 et du 21 mai au 14 juin pour la classe 5.

> Sortie au théâtre du Garde-Chasse

La quasi-totalité des classes de l'école se sont rendues au théâtre du Garde-Chasse depuis le début de l'année, pour des séances de cinéma ou de théâtre. Plusieurs classes se rendront au cinéma durant la semaine du 21 mars pour profiter :

- d'une séance de cinéma dans le cadre de la semaine du Court métrage.
- d'un spectacle « le crapaud aux pays des 3 lunes ».

Une place est offerte par élève pour l'année scolaire par la ville des Lilas et la coopérative de l'école prend en charge le reste.

L'équipe pédagogique est en train de réfléchir à la sortie de fin d'année.

Carnet de progrès

Un temps d'échange a été proposé à chaque parent au courant de la période 3. Un nouveau temps d'échange sera proposé de manière individuelle aux parents en juin 2024.

> Fête de fin d'année

La fête de fin d'année sera organisée en lien avec l'équipe du périscolaire. Deux dates sont envisagées : le vendredi 14 et le vendredi 28 juin. Les modalités d'organisation seront les mêmes que l'année dernière.

Le prochain conseil d'école est prévu le 17 juin.